

AFFICHAGE (Externe)

Agent d'intervention

Période d'affichage : 4 novembre au 19 novembre 2021

Le **CAVAC Centre-du-Québec** est à la recherche d'un candidat pour combler un poste d'agent d'intervention.

Le CAVAC est mandaté par le Ministère de la Justice pour offrir des services spécialisés aux personnes victimes d'actes criminels, ainsi qu'à leurs proches et aux témoins afin de les aider à surmonter les conséquences physiques, psychologiques et sociales découlant d'un crime et à se prévaloir de leurs droits.

L'organisme offre des services confidentiels à sa clientèle, peu importe son âge, le type de crime et la gravité de celui-ci, que l'auteur du crime soit identifié ou non, que la victime ait porté plainte ou non.

Les services se déclinent en six (6) volets : intervention post-traumatique, suivi judiciaire, information sur les droits et recours, orientation vers les ressources appropriées et assistance technique pour compléter les demandes d'indemnisation.

CANDIDATURE

Faire parvenir au plus tard le 19 novembre 2021 à 16h00 votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse suivante :

sbergeron@cavaccdq.ca

Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.

Selon le texte qui le requiert, tout mot écrit au genre masculin comprend le genre féminin.

MANDAT GÉNÉRAL

Sous la responsabilité de la direction, l'intervenant accompagne les personnes dans l'ensemble des démarches reliées à l'acte criminel vécu. Il agit sur les conséquences et impacts de l'acte criminel par des interventions psychosociales et post-traumatiques. Il procède à l'évaluation des besoins des victimes, de leur fonctionnement social, les informe sur leurs droits et recours et démystifie le processus judiciaire et tout autre processus de dénonciation. L'agent d'intervention accompagne les victimes au sein du processus judiciaire et système policier.

PROFIL RECHERCHÉ

Le candidat recherché est un professionnel expérimenté face aux problématiques sociales et humaines et a un intérêt marqué pour l'intervention auprès des personnes ayant été victimes d'actes criminels et pour le milieu judiciaire. Il présente également une grande aptitude à travailler en équipe et à collaborer avec l'ensemble de ses collègues ainsi qu'avec les partenaires de l'organisme. **Puisque son travail implique des actes réservés, l'intervenant doit être membre de son ordre professionnel.**

Le candidat est reconnu pour :

- son intégrité et son assiduité;
- sa capacité à faire preuve de diplomatie, sa maturité affective, son autonomie, sa rigueur, son ouverture et son sens des responsabilités;
- son aisance dans les communications et relations interpersonnelles;
- sa bonne tolérance au stress, sa capacité à prioriser et à mener plusieurs tâches simultanément;
- sa compréhension des besoins des personnes victimes d'actes criminels et des problématiques qui y sont reliées;
- son intérêt pour le développement professionnel;
- sa capacité d'adaptation;
- sa maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit.

EXIGENCES DU POSTE

Détenir un diplôme universitaire en service social, criminologie, sexologie ou autre domaine pertinent. Être membre de son ordre professionnel.

Détenir une expérience professionnelle minimale de deux ans en intervention psychosociale.

N'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi;

CONDITIONS DE TRAVAIL

LIEU D'AFFECTATION

VICTORIAVILLE

STATUT D'EMPLOI

Contrat d'un an, temps plein, avec possibilité de permanence au terme du contrat.

SALAIRE

De 24,21\$ à 36,31\$ de l'heure, selon l'expérience et la formation.

HORAIRE DE TRAVAIL

5 jours par semaine du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h30.

AVANTAGES SOCIAUX

Assurance collective, politique de conditions de travail avantageuse.

ENTRÉE EN POSTE

À déterminer.